



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Le taux d'employés est élevé, ils représentent près de la moitié des salariés et se distinguent nettement du secteur cadre de vie-technique.

Les taux des catégories cadres et professions intermédiaires sont très proches.

Le taux d'ouvriers est relativement faible mais supérieur à celui du secteur.

Répartition des salariés par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	20 %	30 %	18 %
Professions intermédiaires	23 %	42 %	31 %
Employés	49 %	23 %	45 %
Ouvriers	8 %	5 %	6 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des salariés qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



PRÉSENCE TRÈS LIMITÉE DES FEMMES DANS CERTAINES CATÉGORIES SOCIALES

Les femmes (49 % des salariés) n'accèdent que marginalement aux catégories cadres (13 %) et professions intermédiaires (14 %). En revanche la catégorie employés est très féminisée.

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	13 %	42 %
Professions intermédiaires	14 %	35 %
Employés	87 %	85 %
Ouvriers	11 %	23 %



Dans la branche, 13 % des cadres sont des femmes et par conséquent 87 % des hommes. Chaque case du tableau est indépendante des autres, le taux de femmes étant calculé case par case.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts
en automobile